

BASHONGA RUCHINAGIZA

(suite de la page 1)
Zaire dont la renommée mondiale est aujourd'hui incontestable.

Les éminents scientifiques, les techniciens du domaine zootechnique, les conservateurs et les gardes qui ont deux jours durant participé à Kinshasa du 7 au 8 octobre 1985 au colloque axé sur le thème de la

"pérennité du Parc National des Virunga et de nos autres parcs nationaux" ont été réellement édifiés.

Il s'était agi, en effet, de faire le point, au cours de ce colloque, de nos réserves naturelles après soixante ans de gestion et de tracer de nouvelles perspectives dans le domaine de la conservation de la nature.

Le rôle des parcs nationaux, la politique en matière de conservation de la nature, l'aménagement, la gestion et la dynamique des réserves naturelles ainsi que la recherche scientifique et la problématique du braconnage, tels sont les sujets qui ont constitué la matière de ce colloque. On y a cherché les voies et moyens d'assurer la pérennité de nos parcs et les possibilités d'améliorer l'objectif de conservation de la nature au Zaïre.

Aujourd'hui les lampions de la fête se sont éteints. Mais la préoccupation de toujours mieux conserver nos parcs (celui de Virunga d'une étendue de 800.000 hectares a été reconnu par l'UNESCO comme site du patrimoine culturel mondial) doit demeurer à l'esprit.

On le sait, les parcs de Virunga, Garamba, et Upemba les deux derniers ont été créés quelque temps après- ont bénéficié à l'époque coloniale d'une politique exemplaire de conservation intégrale et d'études scientifiques poussées.

Tout au long de la première République, ceux-ci ont connu bien des dégâts et étaient gérés par le Ministère de l'Agriculture avant d'être placés, en 1969, sous la responsabilité personnelle du Président-fondateur du MPR.

Cette mesure salubre a permis de redresser des situations localement compromises, à mettre sur pied une structure administrative efficace et à doter nos parcs des moyens modernes de gestion. Tenez: à l'occasion de ces festivités, 250 armes modernes ont été remises aux gardes de parcs afin qu'ils puissent mieux faire face au fléau du braconnage.

l'ordonnance-loi qui a établi en 1970 quatre nouvelles réserves naturelles - Kahuzi-Biega, Kundelungu, Salonga et Maiko- a fait passer la superficie du pays totalement protégée de 1 à 3%. Et la volonté du Guide demeure toujours de doter le Zaïre d'un réseau de réserves naturelles le plus complet d'Afrique. Des projets sont à l'étude. 12 à 15% du territoire national seront protégés avec des projets tels le Parc national marin pour la protection des mangroves et des palétuviers et le Parc national des Okapis pour la sauvegarde de cette espèce unique au monde.

A Goma et à la Rwindi, les manifestations se sont poursuivies par un impeccable défilé des gardes et la décoration des plus méritants d'entre eux pendant qu'un monument commémoratif de la création du Parc National des Virunga a été érigé au pied de la Kabasha.

Le colloque tenu, la réalité sur terrain vécue, les invités et autres chercheurs partis, l'heure sera au bilan pour le Conseil d'Administration qui s'est réuni à la Rwindi même. Et comme les conservateurs de tous les grands secteurs du Parc des Virunga (Rwindi, Rumungabo, Modora, Lulimbi) ont été là, des vérités ont été certainement dites.

Dilingi, nouveau commissaire sous-régional

Après la longue attente due au départ subit du citoyen MENIKO, la sous-région du Nord-Kivu a, à sa tête, un nouveau commissaire sous-régional, en la personne du citoyen Dilingi Liwoke la Milengo qui vient du Kasaï Oriental où il exerçait les fonctions de directeur de région.

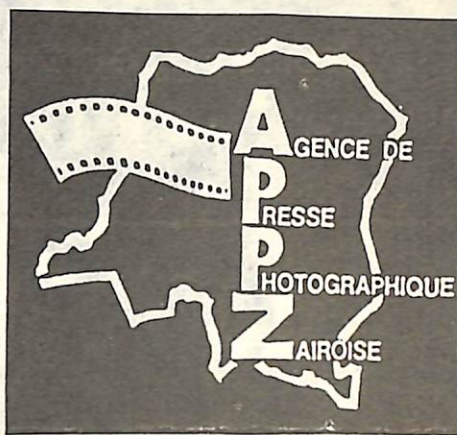
Le citoyen Dilingi n'est pas nouveau dans la territoriale. En effet, c'est depuis 1972 après qu'il ait terminé avec brio ses études universitaires au campus de Lubumbashi, en sciences politiques et administratives qu'il devient en septembre chef de bureau à la direction générale de l'Administration du territoire. En 1973, il est nommé commissaire de zone assistant à Mbandaka puis à Wangata dans la même ville de Mbandaka; et cela jusqu'en 1977.

Cette année-là, on le voit parmi les dirigeants de la ville de Zongo en qualité de commissaire sous-régional assistant. Une année après, il est appelé à

assumer les fonctions de chef de division régionale de l'Administration du territoire à l'a, à sa tête, un nouveau Equateur. Il deviendra au début de l'année 1979, Directeur de région ad intérim de la même région. Vers la fin de l'année 1979 jusqu'en 1984, il est nommé commissaire sous-régional de la Mongala à Lisala et en 1985 il se voit hissé aux fonctions de Directeur de région du Kasaï Oriental, poste qu'il occupait jusqu-là.

Le nouveau président sous-régional du MPR et commissaire sous-régional du Nord-Kivu est né à Ya Tulia, région du Haut-Zaïre au cours de l'année 1945. Il est marié et père d'une grande famille.

Wakilongo M. Nyembo.



" Avis d'appel d'offre "

La Société internationale d'Electricité des Pays des Grands Lacs (SINELAC), lance un appel d'offre réservé aux entreprises de nationalité de la CEPGL pour les constructions suivantes :

1. à Bukavu (Zaïre)
d'un immeuble de bureau et de 3 villas.
2. A Mururu (Rwanda)
de 6 maisons d'habitation.

Ces travaux constituent le lot 6 du projet de la Centrale Hydroélectrique de Ruzizi II.

Les dossiers d'appel d'offre sont disponibles à partir du 9 octobre 1985 au bureau de la SINELAC provisoirement installé au siège administratif de l'EGL à Bujumbura, boulevard de l'UPRONA moyennant paiement de 5.000 Francs Burundais. Toutefois, les entreprises qui avaient déjà remis des offres pour le marché du lot 6 en 1983 peuvent obtenir gratuitement le dossier.

(La remise de soumission aura lieu le 6 décembre 1985 à 10 heures à l'adresse susmentionnée où tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus).

PJ/231/AP/85

SINELAC

SOCIETE INTERNATIONALE
D'ELECTRICITE
DES PAYS DES GRANDS LACS
Tél.: 25504-24157 B. P. 840
Télex: % EGL Bdi 66
Bujumbura